***Christian Asse 18 mars 2022***

***Contribution au rapport de la 77ème Assemblée Générale des Nations Unies***

**Thématique des zones protégées et de la conservation par les communautés autochtones**

* **Identification d’exemples de bonnes pratiques menées par des communautés autochtones visant à conserver et protéger la biodiversité, ainsi que de leur participation au processus de planification et d’évaluation environnementale**

Titre de l’article : **Une utilisation de la forêt par les communautés autochtones qui contribue à la préservation de la biodiversité**

Les écosystèmes forestiers, qui sont parmi les plus menacés au monde, jouent un rôle essentiel dans les changements climatiques. Les forêts mondiales renferment en effet entre 25 et 50% du carbone accumulé sur terre, leur biomasse permettant la séquestration du carbone.

La déforestation et la dégradation forestière contribuent à augmenter la concentration de dioxyde de carbone dans l’atmosphère et à accentuer les changements climatiques, l’émission de carbone due à la déforestation y contribuant d’ailleurs davantage que l’émission de carbone fossile[[1]](#footnote-1).

Cette déforestation entraîne d’autre part la perte de certains services écologiques comme la préservation des ressources en eau, des sols, et de la biodiversité. L’ensemble des services rendus par la nature étant maintenant chiffrés, la préservation des espaces forestiers existants peut représenter une solution moins coûteuse que le reboisement. Certains économistes[[2]](#footnote-2) ont par exemple calculé (en termes de tonnes de CO² évitées) que le service de séquestration du carbone peut être valorisé à hauteur de 10 000 à 17 500 €/ha pour les forêts tropicales, et de 7000 à 12 250 €/ha pour les forêts tempérées.

Au sein des communautés autochtones, les forêts sont toujours apparues comme des lieux sacrés, symbolisés par la « Mère Nature », dont les cultes ancestraux ont contribué à leur préservation durant des millénaires. Les travaux de divers ethnologues semblent attester la présence de cosmologies explicitement tournées vers le fonctionnement des écosystèmes[[3]](#footnote-3), illustrant les relations complexes et profondes existantes avec l’environnement naturel, chargées de spiritualité, qui ont permis le maintien de la biodiversité dans les zones forestières.

### Des exemples d’utilisation des forêts facilitant la régénérescence et la conservation de la biodiversité

L’agriculture forestière mise en œuvre par les communautés autochtones a façonné de manière durable l’environnement, sans cependant bouleverser ses principes de fonctionnement ni ses conditions de reproduction.

De ce fait, elle mérite d’être mieux connue, valorisée en étant abordée dans sa diversité, ce qui permet de comprendre la complémentarité de toutes ses facettes positives qui garantissent la biodiversité, comme par exemples le maintien de forêts diversifiées, les techniques de cueillette et de para-culture, la technique de l’abattis-brûlis, la relation positive avec les pollinisateurs.

|  |
| --- |
| **Le maintien d’une forêt diversifiée**  La mono-exploitation des forêts est généralisée dans l’industrie forestière, et ces peuplements, composés d’une seule essence et exploités de plus en plus en jeunes, sont d’autre part plus exposés aux problèmes phytosanitaires et exigent un recours important aux pesticides.  Dans leurs pratiques, les communautés autochtones ont toujours joué sur l’existence de la biodiversité forestière, sachant que l’exploitation de nombreux produits non ligneux de la forêt est liée à certains processus écologiques qui sont les effets de cette biodiversité. L’existence de diverses espèces d’arbres et d’arbustes distribués dans le temps et dans l’espace permet en effet d’exploiter des ressources différentes, en fonction du cycle naturel et de certaines perturbations, comme inondations ou feux de forêt.  Pour exemples au Canada (Ontario), le ginseng ne pousse que sous la canopée de forêts arrivées à maturité et la viorne, autre plante médicinale, peuple les rives des cours d’eau perturbées par les crues du printemps. Ces plantes sont donc utilisées sur des sites diversifiés et à des moments donnés.  A travers le concept de foresterie autochtone pratiqué au Québec, pour les indiens canadiens, il faut absolument éviter la mono-exploitation des résineux et viser plutôt une utilisation diversifiée de la forêt.  Le chef atikamekw (zone Weymontachi du Canada) argumente ainsi par rapport à un contrat qui consistait à couper les feuillus pour les remplacer par des résineux.  « Les essences feuillues sont pourtant aussi importantes que les résineux. Le castor, la gélinotte huppée, le lièvre et l'orignal, qui constituent une bonne part de l'alimentation des Amérindiens, en dépendent effectivement. Et que ce soit pour le chauffage ou la fabrication de raquettes, c'est au bouleau que recourent les autochtones ».[[4]](#footnote-4)  Sur 119 études menées par l’INRA de Bordeaux en France, 80% indiquent qu’il y a un effet positif des forêts mélangées. Les communautés végétales les plus riches en espèces de plantes offrent une biodiversité animale plus importante et cette diversité des arbres contribue à augmenter la résistance des forêts aux attaques d’insectes. |

|  |
| --- |
| **Cueillette, sylviculture et para-culture, une plus-value possible pour la biodiversité**  Certaines pratiques traditionnelles forestières peuvent davantage œuvrer pour l’enrichissement de la biodiversité que dans des conditions sans présence humaine. Cette situation peut être illustrée par les pratiques indigènes kayapotos dans les forêts de l’Amazonie[[5]](#footnote-5) qui stimulent la formation d’ilots forestiers, sur des terrains de basse fertilité à partir d’essences forestières choisies au préalable. La coupe des espèces au centre de l’îlot laisse filtrer la lumière, favorisant l’augmentation de la diversité des espèces. Cela génère un refuge pour la faune locale, mais aussi une immense diversité de plantes médicinales dont 75 % ont été plantées par les Kayapotos.  On peut citer d’autres exemples sur le plan de systèmes de sylviculture autochtones, fruits de centaines d’années de tâtonnements, qui demandent peu d’intrants comme les techniques de l’éclaircie sélective, du désherbage et de la plantation d’enrichissement. L’éclaircissement contrôlé des forêts tropicales du Congo par les pygmées et de celles de l’Australie par les aborigènes, a ainsi permis respectivement la restauration d’habitats pour les gorilles des montagnes et pour les ongulés[[6]](#footnote-6).  Dans d’autres zones où les forêts sont rares, on peut noter certaines pratiques conservatrices, comme celle des pasteurs nomades Qasquai en Iran, qui interdit la coupe des arbres vivants, en favorisant l’utilisation durable de produits ligneux non cultivés comme la gomme arabique, les plantes médicinales, les champignons et les fruits.  En complémentarité avec la chasse et la cueillette, les populations autochtones des forêts ont toujours pratiqué une agriculture adaptée aux contraintes du milieu, qui s’est développée et affinée au cours des millénaires.  La para-culture est une pratique résiliente de culture-cueillette en forêt. Cette pratique des peuples des forêts, entre cueillette et culture sauvage, préserve les ressources naturelles tout en favorisant la régénération spontanée des plantes cueillies en lisière forestière, leur productivité et leur abondance pour l'alimentation humaine. Nombre de peuples de cueilleurs-chasseurs ou de sociétés d'agriculteurs pratiquent ou ont pratiqué cette méthode de cueillette régénérative à travers le monde, en Afrique, en Amazonie, en Australie, en Océanie, en Chine et au Japon.  Les pratiques sont variées : certaines visent à favoriser la régénération des espèces recherchées, d’autres à contrôler la disponibilité de ressources sauvages, afin qu’elles répondent à diverses exigences, d’autres enfin visent à enrichir les peuplements naturels. Par exemple, les Pygmée Aka, qui consomment des ignames sauvages, ré-enfouissent la tête ligneuse des tubercules après leur déterrage de façon à favoriser la reprise. Les Kubu à Sumatra, les Punan à Bornéo, les Chenchus en Inde, certains Aborigènes en Australie ou aux iles Andaman, font de même : les kubus possèdent même de véritables « jardins » d’ignames en forêt. Ces pratiques s’accompagnent de protections magico-religieuses et d’appropriation individuelle des pieds d’igname, appropriation fondée sur la primauté de déterrage[[7]](#footnote-7).  Le terme de para-culture a été employé par l'ethnobotaniste Edmond Dounias, en 1996, lors de son étude sur les Pygmées Baka du Cameroun. La finalité n'est pas de faire de la plante une plante cultivée, mais d'en rationaliser la production tout en la maintenant dans son environnement naturel.  Dans une forêt jeune, un relevé sur 1 hectare démontre que la para-culture augmente fortement (de 3,6 fois) le nombre de pieds d'ignames spontanés comestibles. |

|  |
| --- |
| **La technique de l’abattis-brûlis**  L’agriculture sur abattis-brûlis a été pendant longtemps la forme dominante d’agriculture en zone forestière. Elle consiste en une alternance entre des phases de culture (entre 1 et 4 ans) et des phases de repos (les jachères, entre 5 et 50 ans) qui permettent aussi bien la reconstitution de la fertilité que la lutte contre les parasites des cultures. Quand elles sont récentes, les parcelles en jachère contiennent encore des cultures comme les bananiers ou les papayers. Plus âgées, elles peuvent comporter des ressources cultivées (arbres fruitiers) ou des espèces qui attirent le gibier.  De plus, de nombreuses plantes spontanées sont collectées pour diverses utilisations (nourriture, pharmacopée, rituels, ornements). L’agriculture sur abattis-brûlis reste aujourd’hui importante mais n’existe, comme mode de production exclusif, que pour quelques ethnies particulières.  Pour illustration, dans certaines communautés, des arbres fruitiers et des palmiers sont plantés après le brûlis et ils produisent après trois ou quatre années. Cette pratique est une première étape vers l'aménagement des jachères arborées.  *C:\Users\christianyo\Desktop\Global autochtones\Métiers verts autochtones pratique\Agroforesterie\agroforêt amazonie.gif*  Schéma FAO département des forêts  Les agriculteurs des régions tropicales ne sont pas les seuls à pratiquer cette gestion par succession sur brûlis. Dans les écosystèmes de la forêt boréale comme dans d’autres écosystèmes forestiers, un événement perturbateur, comme le brûlis, est nécessaire pour «libérer» les éléments nutritifs et relancer le cycle. La répétition des petits événements perturbateurs facilite en fait le fonctionnement des écosystèmes (Berkes et al., 2000).  Cependant, avec une pression démographique plus importante, l’espace disponible pour ce mode de culture devient réduit, ce qui limite le temps de jachère. Les terres se trouvent épuisées en quelques années, pour être parfois abandonnées et devenir désertiques (phénomène de lessivage et de podzolisation rencontré fréquemment dans les îles tropicales) si elles ne disposent pas d’un apport azoté. Les sols lessivés entraînent en effet l’appauvrissement progressif de la végétation. |

|  |
| --- |
| **Une relation positive avec les pollinisateurs**  En Indonésie, la connaissance des abeilles et de leurs interactions avec les fleurs est fondamentale pour l'organisation des activités de récolte du miel en forêt. Les communautés forestières ont une connaissance approfondie des différentes espèces d’abeilles, en particulier de celles qu’ils observent dans leurs pratiques habituelles et qu’ils utilisent pour la cire ou le miel. Ils donnent d’ailleurs des noms aux abeilles, à leur progéniture et à leurs produits, et distinguent les abeilles domestiques des autres abeilles.  La plupart du temps, les connaissances sur les périodes de floraison leur permettent de se préparer à la venue des essaims d'abeilles mellifères et une fois installées sur un site, de prévoir le moment de récolter le miel.  L'accès aux arbres en tant que sites de collecte, mais aussi plus généralement l'utilisation des ressources naturelles à l'intérieur d'un territoire délimité, est géré par les règles locales et / ou par le droit coutumier. Plus généralement, les collecteurs reconnaissent leur propre rôle dans le prélèvement des ressources forestières et soulignent l'importance de maintenir des relations et des comportements appropriés dans leurs activités. Le respect des arbres et des abeilles est rappelé par des règles individuelles et coutumières ayant pour but de maintenir les équilibres, et ces règles s’appuient aussi sur des pratiques animistes et notamment la relation avec les esprits de la forêt. Cette relation permet de satisfaire les intérêts de tous (esprits, hommes et abeilles).  Sur certains sites[[8]](#footnote-8), par exemple, les apiculteurs s'excusent auprès des abeilles avant la récolte et leur demandent de ne pas les blâmer. Une fois que l'essaim est installé, la coutume recommande d'attendre le moment propice pour la récolte afin de garantir une quantité suffisante de miel, et de permettre à la colonie de se développer. La règle est de ne pas prendre de miel avant le début de la première cellule royale pour permettre ainsi aux abeilles d'essaimer et de se reproduire.  Certains apiculteurs disent qu'ils développent une relation de confiance avec la colonie. Des observateurs ont remarqué que les abeilles reconnaissent les plus attentionnés et les plus doux et ne les piquent pas. La coutume indique qu’il sera récompensé à son tour par les abeilles lors d’une prochaine récolte à travers le retour de l’essaim et une production abondante. |

### Des exemples de participation des autochtones au processus de planification et d’évaluation environnementale

Si la présence des autochtones dans les zones riches en biodiversité constitue un dispositif de veille, l’intégration de leurs compétences et connaissances environnementales au sein d’une vision gouvernementale peut permettre une contribution à un processus de planification et d’évaluation environnementale, notamment sur la thématique de grands projets de développement pouvant perturber l’environnement.

Ainsi, certaines focalisations scientifiques peuvent être élargies par la connaissance de terrain des autochtones, y intégrant une vision environnementale systémique.

«Le savoir scientifique s’intéresse souvent à des points très précis, comme le comportement d’un animal, alors que le savoir autochtone est souvent très contextualisé. Quand on parle de l’ours polaire, on ne parle pas juste d’une question ou d’un aspect, on va parler de son univers au grand complet». [[9]](#footnote-9)

Prenant en compte cet aspect dans une approche innovante, le Canada, dans les Territoires du Nord-Ouest, (région des Inuvialuit et de la vallée du Mackenzie), a implanté un processus d’évaluation environnementale et de cogestion[[10]](#footnote-10). Ainsi, les autochtones participent activement aux réflexions et décisions entourant les projets qui sont présentés dans leur région, sur un pied d’égalité avec les représentants gouvernementaux. Une convention a été signée avec les communautés Inuit et Cri, permettant d’agir sur trois volets:

* La sauvegarde de l'identité culturelle et les valeurs des nations premières au sein d'une société nordique en voie d'évolution.
* La participation à part entière aux problématiques sociétales et à l'économie nordique et nationale.
* La protection et la préservation de la faune, de l'environnement et de la productivité biologique de l'Arctique.

Dans cette approche, la conception des plans d’aménagement est en partie basée sur les connaissances scientifiques et le savoir écologique traditionnel détenu par les autochtones.

Les projets majeurs de développement sont généralement liés aux secteurs miniers et des énergies fossiles.

L’implication des communautés peut ainsi avoir des effets décisifs comme sur un grand projet d’hydro-développement dans la région de Whapmagoostui au nord du Québec (projet Grande baleine), datant de 1994, et qui a été annulé en fonction de la résistance de la communauté Cri.

Au cours des négociations, l’intervention d’un chasseur Cri, âgé d’une soixantaine d’années, rapportée dans un article de Marie Roué et Douglas Nakashima[[11]](#footnote-11), montre son degré de connaissance fine du milieu environnant. Son témoignage dépasse en effet la simple description de l’écologie de chaque animal. C’est une évaluation personnelle et prédictive, basée sur son savoir écologique, des impacts spécifiques des différents barrages du projet envisagés sur les animaux, et par conséquent sur les Cris. Cet ancien a parlé longuement de l’alimentation, des mœurs et des habitats de plusieurs espèces animales pour en conclure que tous les éléments n’étaient pas pris en compte dans le projet et que ce dernier serait finalement néfaste à la communauté Cri.

En termes de planification, toujours au Canada et sur le plan de l’aménagement forestier, des études sur l’utilisation et l’occupation du territoire par les autochtones[[12]](#footnote-12) sont menées avec l’objectif d’améliorer cet aménagement, en incorporant le savoir traditionnel à la gestion des ressources, ce qui permet de lui redonner une place importante.

Les activités menées par les autochtones relèvent pour beaucoup de la collecte d’informations et de leur transmission aux autorités administratives, à des chercheurs ou à un organisme de gestion.

Par exemple, l’Institut de recherche Foothills en Alberta a employé un consultant autochtone pour établir un centre d’échange de l’information sur l’utilisation du territoire. Chaque communauté autochtone lui transmet d’une manière uniformisée l’information sur l’utilisation qu’elle fait du territoire. Les entreprises envisageant de faire du développement industriel comme foresterie, mines ou pétrole et gaz, soumettent leurs plans au centre d’échange. Si les propositions risquent d’affecter des sites autochtones ou l’utilisation que les autochtones font du territoire convoité, l’entreprise est invitée à communiquer avec la ou les communautés visées pour poursuivre les discussions.

Un dispositif de forêts modèles[[13]](#footnote-13) entend aussi contribuer à outiller les communautés afin qu’elles deviennent plus autonomes dans les choix et la mise en œuvre de l’aménagement durable des forêts, dans le respect de leur culture et de leurs besoins.

Dans d’autres provinces se développent  également des aménagements éco-systémiques qui prennent en compte les priorités des communautés autochtones. La gestion de certaines zones est même réalisée par ces communautés (1500 entreprises autochtones en foresterie étaient présentes en 2007 et le partage de la responsabilité de gestion se fait à 50% entre le gouvernement et les communautés»[[14]](#footnote-14).

1. Vincent Gitz 2004-Cired (Centre international de recherche sur l’environnement et le développement) [↑](#footnote-ref-1)
2. Note de l’Office parlementaire d’évaluation des choix scientifiques et technologiques. [↑](#footnote-ref-2)
3. Par exemples travaux de Reichel Dolmatoff sur les Desana du Vaupes (1973) de Berkes (2000), point de vue du FIDA (2011) [↑](#footnote-ref-3)
4. Stephen Wyatt - La collaboration entre les Autochtones et l’industrie forestière au Canada : une relation dynamique -2010 [↑](#footnote-ref-4)
5. Gadgil et al. (1993) [↑](#footnote-ref-5)
6. USFWS, 2011; Gadgil et al., 1993 [↑](#footnote-ref-6)
7. Sud en ligne Des forêts et des hommes Documentation thématique de l’IRD [↑](#footnote-ref-7)
8. Connaissances autochtones et locales sur la pollinisation et les pollinisateurs associés à la production alimentaire USDA-FAO-UNESCO Décembre 2014 [↑](#footnote-ref-8)
9. Francis Lévesque - professeur à l’École d’études autochtones de l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) <http://www.rcinet.ca/regard-sur-arctique/2018/11/23/savoir-autochtone-recherche-scientifique-science-femmes-traditions-canada/> [↑](#footnote-ref-9)
10. Participation des autochtones aux processus d’évaluation environnementale dans les Territoires du Nord-Ouest- Josiane Blanchet- 2009 [↑](#footnote-ref-10)
11. Des savoirs « traditionnels » pour évaluer les impacts environnementaux du développement moderne et occidental - Marie Roué et Douglas Nakashima- 2002 [↑](#footnote-ref-11)
12. Les études sur l’utilisation et l’occupation du territoire par les Autochtones peuvent-elles être utilisées efficacement en aménagement forestier? - RAPPORT SUR L’ÉTAT DES CONNAISSANCES- réseau de gestion durable des forêts - 2010 [↑](#footnote-ref-12)
13. 11 sites au Canada, regroupant 20 millions d’ha. <http://partenariat.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/OT-37.pdf> [↑](#footnote-ref-13)
14. Les Premières Nations et la foresterie: Qu'est-ce qu'on entend par "Foresterie autochtone"? Stephen Wyatt- 2007 [↑](#footnote-ref-14)